

# Evaluation sommative n°2

## Lettre ouverte

Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,  
Mesdames et messieurs les députés,  
Mesdames et messieurs les sénateurs,



Le 9 septembre 2010



Les salariés se sont mobilisés dans des proportions exceptionnelles le 7 septembre 2010 à l'appel des organisations syndicales. Le caractère injuste et inefficace de la réforme des retraites à l'examen en ce moment au parlement malgré nos protestations est à l'origine du conflit en cours. Cette réforme va aggraver les inégalités sans répondre aux enjeux de long terme. La méthode utilisée qui a consisté pour l'essentiel à recevoir les syndicats sans jamais réellement les entendre a contribué à accroître les tensions.

Le recul de l'âge d'ouverture du droit à la retraite de 60 ans à 62 ans, combiné à l'augmentation simultanée de la durée de cotisation, va fortement pénaliser les salariés, et plus particulièrement tous ceux qui ont commencé à travailler jeunes, qui seront amenés à contribuer plus que les autres au financement du système sans acquérir le moindre droit supplémentaire.



Le recul de l'âge du taux plein de 65 ans à 67 ans va durement aggraver la situation des salariés qui ont eu des parcours professionnels morcelés...

Ce report des âges légaux va entraîner un prolongement du chômage pour les nombreux salariés qui ne sont plus en activité lorsqu'ils partent à la retraite ce qui les pénalisera financièrement tout en reportant les charges financières sur d'autres comptes sociaux.



La pénibilité du travail n'est pas reconnue dans ses conséquences sur l'espérance de vie des salariés qui y ont été exposés.



Les fonctionnaires se voient imposer une hausse drastique du taux de leur cotisation, en période de gel des salaires, conduisant à une baisse importante et injuste de leur pouvoir d'achat.

Au total, le projet de loi de réforme des retraites fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés, ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités ni au besoin de financement. Les salariés devraient accepter de payer la facture de la crise financière et économique dont ils ne sont pas responsables. Cette réforme est donc inacceptable.



Pour toutes ces raisons, au nom des salariés nous vous demandons solennellement d'entendre le point de vue des organisations syndicales dans la perspective de définir un ensemble de mesures justes et efficaces pour assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

Bernard THIBAUT  
Secrétaire général de la CGT

François CHEREQUE  
Secrétaire général de la Cfdt

Jacques VOISIN  
Président de la CFTC

Bernard VAN CRAEYNST  
Président de la CFE-CGC

Alain OLIVE  
Secrétaire général de l'UNSA

Bernadette GROISON  
Secrétaire générale de la FSU

Annick COUPE  
Porte-parole de UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

## Questions

### I° Compréhension de l'écrit (14pts) :

- 1) Les destinataires de cette lettre sont :
  - a) Des salariés.
  - b) Des chômeurs.
  - c) Des syndicats. (Choisis la bonne réponse.)
- 2) Le thème de la lettre est :
  - a) Protestation contre la réforme des retraites.
  - b) Demande d'augmentation de salaire.
  - c) Mobilisation contre la réforme du système éducatif. (Choisis la bonne réponse.)
- 3) Trouve dans le texte quatre(04) mots ou expressions appartenant au champ lexical de « travail ».
- 4) Réponds par vrai ou faux :
  - La réforme va améliorer la situation des salariés.
  - Les jeunes salariés sont les plus touchés par la nouvelle réforme.
  - La nouvelle réforme ne reconnaît pas la difficulté du travail.
  - Les salariés acceptent de payer la facture de la crise économique.
  - La hausse du taux de cotisation entraîne une baisse du pouvoir d'achat.
- 5) Complète le tableau suivant à l'aide des mots et expressions suivants :  
Prolongement de chômage/ injuste/ aggraver les inégalités/ baisse du pouvoir d'achat/ inefficace / hausse du taux de la cotisation.

Caractères de la réforme	Conséquences de la réforme
.....	.....
.....	.....
.....	.....

- 6) Les destinataires de la lettre rejettent totalement cette nouvelle réforme. Relève dans le texte la phrase qui le montre.
- 7) « L'augmentation simultanée de la durée de cotisation, va fortement pénaliser les salariés... »  
Le verbe souligné veut dire :
  - Punir.
  - Finir.
  - Refuser. (Choisis la bonne réponse.)
- 8) Les auteurs s'impliquent nettement dans ce texte, relève dans le texte trois indices justifiant votre réponse.
- 9) Que remplacent les mots soulignés dans le texte ?  
«... les syndicats sans jamais réellement les entendre... » 1<sup>er</sup> paragraphe.  
« ... plus particulièrement tous ceux qui ont commencé à travailler jeunes... » 2<sup>ème</sup> paragraphe.  
Complète le passage suivant par les mots et les expressions donnés dans le désordre : **(dénoncent/ injuste / responsables/ lettre ouverte/ demandent)**  
« Il s'agit d'une.....adressée aux.....de l'état français. Les salariés.....le caractère .....de la nouvelle réforme et leur .....de définir des mesures justes et efficaces. »
- 10) Quelle est l'intention des auteurs de la lettre ?

### II) Production écrite : (06 pts)

Traite un seul sujet au choix.

1- "Votre école ne possède pas un réseau internet"

Rédigez une lettre ouverte au directeur de votre lycée pour le convaincre par la nécessité de trouver une solution à ce problème

#### **Consignes :**

- Respectez le plan de la lettre.
- Utilisez des arguments convaincants et des exemples.
- Utilisez le pronom « vous ».

2- Vos parents vous reprochent de passer trop de temps devant l'ordinateur. Ils estiment que cela se répercute négativement sur vos résultats scolaires. Rédigez un texte d'une quinzaine de lignes (15lignes) dans lequel vous donnerez votre point de vue sur ce sujet en le soutenant par trois arguments illustrés d'exemples personnels.

*A cœur vaillant rien d'impossible*

*Bonne chance*